

CONFIDENTIEL
DE KNSHA XIAP5156 02AVR91

A EXTOTT ADA

REF VAOTRETEL ADA0062 04MAR

---AFFECTATION DE PERSONNEL HOMOSEXUEL

SUITE A TEL EN REF, NOUS AVONS EFFECTUE UNE PREMIERE CONSULTATION
AUPRES DE NOS COLLEGUES DU ZAIRE, BURUNDI, RWANDA ET CONGO, POUR ESSAYER
DE REPONDRE DE FACON PRECISE A CHACUNE DE VOS QUESTIONS. MALHEUREUSE-
MENT, AUCUN D ENTRE EUX N ETANT JURISTE, NOUS NE SOMMES PAS CERTAINS DE
POUVOIR REPONDRE DE FACON PRECISE A LA REMIERE QUESTION, A SAVOIR,
EXISTE-T-IL UNE LOI DECRETANT L HOMOSEXUALITE LEGALE OU ILLEGALE.
SAUF POUR LE ZAIRE QUI SAIT QUE L HOMOSEXUALITE EST UN PHENOMENE QUI
EXISTE AU ZAIRE, MES AUTRES COLLEGUES M ONT UN PEU REGARDE COMME
QUEIQU UN QUI VIENT D UNE AUTRE PLANETE.

2. IL EST CLAIR, QUE POUR EUX, LORSQU IL S AGIT DE LEURS NATIONAUX, IL
N Y A PAS DE LOI PUISQUE, DISENT-ILS, IL N EXISTE PAS DE PROBLEME.
N IMPORTE LEQUEL CAS QUI DEVIENDRAIT CONNU, FERAIT DE L INDIVIEU UNE
VICTIME DE SARCASME, REPROBATION, ISOLEMENT PAR LA FAMILLE ET TOUT AUTRE
CHATIMENT INIMAGINABLE PAR DES NATIONAUX. MEME LA LIGUE ZAIROISE DES
DROITS DE L HOMME, ORGANISME POUR LEQUEL, COMME EN AFRIQUE DU SUD, CE
PHENOMENE POURRAIT DEVENIR UN DOSSIER IMPORTANT, EST IMPUSSANT ET
INCAPABLE DE RISQUER DES OPINIONS SUSCEPTIBLES D APPORTER DES NUANCES
OU DES DEGRES AU PHENOMENE. EN BREF, POUR TOUS, UN PHENOMENE INACCEPTABLE.

...2

FILE
3-1-15

DOSSIER

ACTION
SUITE A DONNER

RECEIVED - REÇU

APR
AVR 2 1991

ADA

PAGE DEUX XIAP5156 C O N F I D E N T I E L

ORSQUE LA QUESTION EST POSEE AU SUJET D ETRANGERS OU EN PARTICULIER DE DIPLOMATES, TOUS ADOPTENT UNE CERTAINE RESERVE. UN PEU L ATTITUDE, / C EST VOTRE AFFAIRE MAIS CE N EST PAS UNE BONNE IDEE. POURTANT, ON SAIT, ET EN PARTICULIER AU ZAIRE OU ON NOUS RAPPORTE [REDACTED]

[REDACTED] POUR REGLER LE

PROBLEME. A CE SUJET, TROIS DE MES CONTACTS M ONT CLAIREMENT LAISSE COMPRENDRE QUANT A L AFFECTATION DE DIPLOMATES, QUE C ETAIT DU RESSORT DU PAYS DE RESIDENCE NON DU PAYS D ACCUEIL, MAIS QUAND MEME PAS RECOMMENDABLE. UN SEUL, LE BURUNDI, M A REPONDU QUE SI L ON CONNAISSAIT LE FAIT, ON REFUSERAIT L AGREMENT. EN BREF, LES COMMENTAIRES DE CES PERSONNES, QUOIQUE SEMBLANT REFLETER L OPINION GENERALE, NE VIENNENT PAS D AUTORITES DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET POURRAIT EN CONSEQUENCE, ETRE REMIS EN QUESTION. TOUTEFOIS, NOUS AVONS L ASSURANCE QUE NOS PAYS D ACCREDITATION POUR LE MOMENT, TIRAILLES PAR L APPRENTISSAGE DE LA DEMOCRATIE, N ONT PAS POUR LE MOMENT, BIEN APPREHЕНDE L EVOLUTION MONDIALE DE CETTE QUESTION. SI VOUS ESTIMEZ QUE NOUS DEVONS POURSUIVRE NOS RECHERCHES, FAITES NOUS LE SAVOIR. SI KGALI VOUS A REPONDU POUR LE RWANDA ET LE BURUNDI, VOUS DEVREZ ASSUMER QUE LEUR REPONSE EST PLUS COMPLETE, VOIR MEME PLUS PRECISE QUE LA NOTRE.

CCC/081 021518Z XIAP5156

A0050724_2-001454